

Second regard sur l'itinérance à Laval

**DU CONSTAT À LA MISE EN PLACE
DE NOUVELLES PRATIQUES**

**Paul Carle et Lalie Bélanger-Dion
Mars 2007**

Introduction

Afin de donner suite à la recherche de 2000 sur L'itinérance à Laval, de Jean-Pierre Fortin, le TRİL (Travail de rue Île de Laval) a proposé à l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval de faire une mise à jour et d'actualiser cette recherche dans le cadre du financement IPAC 2 (Initiative de partenariat en action communautaire). La recherche fait état de la situation lors d'entrevues avec des organismes concernés, de novembre 2006 à janvier 2007. Les entrevues (semi-dirigées) se veulent un reflet de la perception des principaux acteurs du niveau de l'itinérance et de l'instabilité résidentielle. Tout comme en 2000, notre recherche ne peut en rien témoigner du nombre plus ou moins exact de personnes en difficulté sur le territoire de Laval. Cette recherche est avant tout qualitative.

L'itinérance, une notion en pleine évolution

Parmi les intervenants interrogés, peu nous ont parlé des personnes à la rue mais parlaient beaucoup plus de pauvreté, du manque de logement abordable, d'un Laval en changement, de la détresse de plusieurs familles, d'instabilité, de colocations insatisfaisantes, de désespoir, de perte d'identité, d'angoisse, d'insécurité, etc. Les débuts de la recherche ont coïncidé avec la fermeture du St-Claude, seule ressource universelle d'hébergement d'urgence à Laval, ce qui a grandement teinté la perception que les principaux intervenants interrogés avaient de la situation.

La complexité du phénomène de l'itinérance et de l'exclusion sociale étant reconnue, plusieurs auteurs considèrent le problème de la pauvreté, de la marginalité et de l'exclusion sous l'angle de la construction sociale. Cette façon d'envisager le phénomène fait référence à la notion de processus. Nous vous présentons en ANNEXE un tableau de Paul Carle et Lalie Bélanger-Dion (2003) qui résume les différentes phases du processus de désaffiliation sociale, menant de l'insertion à l'exclusion à la réinsertion (Insertion - Amorçe de désinsertion - Enlissement-Fixation, cristallisation, exclusion - Amorçe d'insertion-réinsertion).

L'itinérance, ou l'exclusion sociale, est une étape d'un processus qui s'échelonne sur plusieurs années. Cette vision plus "processuelle" de l'itinérance nous amène à nous interroger sur un phénomène qui touche les personnes les plus vulnérables de notre société. Seront considérées comme sans-abri ou itinérantes les personnes ayant un toit mais vivant des conditions précaires, instables et insalubres. La plupart des études récentes incluent, dans leur définition de l'itinérance, diverses situations sur un continuum allant de la personne "à la rue" à celle "en instabilité résidentielle". Selon la Direction des ressources humaines Canada (DRHC), les personnes consacrant plus de 30% de leur revenu au logement sont considérées comme "à risque de devenir itinérantes" et plus de 50% comme étant "à très grand risque de devenir itinérantes".

Évolution de la vision de l'intervention

Nous avons choisi, pour ce projet de recherche, d'étendre notre questionnement aux personnes en situation d' "urgence sociale". En élargissant la définition de l'itinérance, on risque de se sentir submergé par l'ampleur du phénomène, de stigmatiser certains groupes et de diluer les efforts pour freiner le phénomène. Cet élargissement de la définition est porteur d'une réflexion sur les modes d'intervention en amont et sur la désaffiliation pour une partie de la population de plus en plus importante.

L'effritement des conditions sociales, que subissent certains individus, n'est plus le simple fait d'un échec individuel, mais également de la société à répondre aux besoins de certains de ses membres. Ainsi, l'itinérance apparaît comme un épisode limité dans le temps plutôt que comme une condition de vie.

Cette clarification souligne deux leviers d'intervention :

- a) l'intervention au moment où la personne requiert des services d'urgence (logement, nourriture, vêtements, hygiène et accès aux soins de santé);
- b) l'intervention en amont, avant que la personne n'en vienne à se retrouver à la rue en intervenant au niveau des conditions de vie.

L'intervention au niveau des conditions de vie est l'essence même du mouvement communautaire, mais cela ne doit pas nous faire mettre de côté l'intervention ponctuelle et individuelle. En rendant le pouvoir et la dignité aux individus, ils deviennent alors capables d'exister.

Mythes ou réalités du phénomène à Laval

Laval est considérée comme une région favorisée au niveau socio-économique. Sa population est plus jeune et sa croissance démographique entre 1991 et 2001 y est deux fois supérieure à l'ensemble du Québec. Cette situation entraîne une occultation de la pauvreté sur son territoire. Parmi les groupes les plus pauvres, on compte les femmes, les immigrant(e)s, les travailleurs à temps partiel ou saisonnier et les personnes vivant seules.

Des ressources d'hébergement temporaire ou d'urgence rendent le phénomène de l'itinérance plus visible et quantifiable. Le manque de places disponibles pour ce type de ressources favorise une migration des personnes dans le besoin vers les ressources plus nombreuses à Montréal. Ce phénomène est observable en région. C'est pourquoi cette relative invisibilité est en réalité de l'itinérance cachée ou relative. Les personnes identifiées à ce groupe sont souvent hésitantes à demander de l'aide précoce et développent des stratégies de survie les amenant à se rendre invisibles, isolées et fragilisées. En utilisant ces stratégies, cela a pour effet de retarder l'accès aux ressources et isole d'avantage ces populations invisibles.

Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes itinérantes; selon des études, il y aurait eu entre 10 000 et 30 000 itinérants à Montréal entre 1990 et 2000. Selon une étude réalisée à l'automne 1998 par le Groupe de recherche d'intérêt public de l'Université McGill (GRIP), 70% de cette population provient de l'extérieur, moitié des régions et moitié du reste du Canada. L'absence de ressources dans une région incitera certaines personnes à migrer vers les centres urbains. Malgré une prospérité économique apparente, 19,7% de la population lavalloise de plus de quinze ans vivait sous le seuil de la pauvreté et plus de 15 000 personnes étaient prestataires de la sécurité du revenu en 2001, principalement dans les secteurs Pont-Viau, Laval-des-Rapides et Chomedey. C'est plus de 15 000 ménages qui consacraient plus de 30% de leur revenu au logement et, pour la moitié de ceux-ci, c'était plus de 50% du revenu. En 2003, à Laval, le coût moyen pour un logement de 4 1/2 pièces était de 563\$. Derrière le mythe du bungalow et de la piscine creusée se cachent de nombreuses personnes isolées et vivant des drames individuels.

La communauté et l'organisation des services

Depuis 2000, de nombreux organismes ont maintenu ou développé des services auprès des populations itinérantes de Laval. En ayant une offre de service plus développée à Laval, cela a pour effet de rendre plus visible la population itinérante. Avec la fermeture de deux des ressources d'hébergement d'urgence, Le Répit dépannage et le Saint-Claude, plusieurs des intervenants auprès de cette clientèle estiment devoir référer leur clientèle vers les ressources montréalaises. Par la même occasion, on craint une fragilisation du lien et, dans certains cas, une perte de contact entre les intervenants et les itinérant(e)s. Peu d'organismes, à Laval, ont pour mandat d'intervenir exclusivement avec la population itinérante. Il faut souligner la présence du Service d'urgence sociale de Laval et du Service itinérant du CSSS Ruisseau-Papineau plus récemment.

En optant pour intervenir en amont afin d'éviter la détérioration des conditions de vie et favoriser ainsi le maintien des liens, plusieurs organismes contribuent à prévenir l'itinérance et à en atténuer les effets négatifs grâce à une présence soutenue auprès des populations visées. L'action des organismes que nous avons rencontrés est donc essentiellement orientée vers le maintien et le développement des liens sociaux, la réduction des méfaits et des impacts négatifs liés aux diverses dépendances, l'amélioration des conditions de vie (tant au niveau de la santé physique que mentale), le dépannage alimentaire et vestimentaire, le développement des habiletés sociales, bref, ces organismes travaillent au maintien de l'équilibre et à sa solidification.

Le phénomène observé

Les organismes contactés font face à un paradoxe, alors que depuis 2000 l'offre de service s'est diversifiée (accueil, disponibilité, prestation de services, ...) auprès de différentes clientèles (troubles de santé mentale ou physique, dépendances multiples, victimes de violences, etc.), les différents intervenants rencontrés ont l'impression que la condition de cette même clientèle s'est détériorée. L'appauvrissement grandissant d'une partie de la population lavalloise et l'augmentation du coût des logements placent les personnes reçues par les organismes à devoir choisir entre se loger ou se nourrir. La fermeture de deux ressources d'hébergement d'urgence, particulièrement le Saint-Claude, a eu l'effet d'une onde de choc auprès des intervenants. Tous déplorent la situation et oublient parfois l'augmentation de prestations de services autant quantitatives que qualitatives depuis 2000. En obtenant plus de services, les itinérants, d'invisibles qu'ils étaient, occupent un espace de plus en plus grand au sein de leur communauté, laissant ainsi l'impression que leur nombre est plus grand.

Lors de notre recherche, nous avons tenté de mettre en perspective les types de situations que vivent les itinérants. Le portrait qui en ressort est en tout point semblable à celui de 2000 : personnes en instabilité de logements ou vivant une itinérance épisodique. Avec l'arrivée du métro, plusieurs intervenants anticipent une plus grande visibilité du phénomène et une augmentation des demandes de services.

Le partenariat et l'arrimage entre les organismes

Tous les organismes rencontrés soulignent l'importance du partenariat et de l'arrimage entre les services en place sur le territoire, et plusieurs déplorent l'absence d'un lieu d'échange neutre. Plusieurs organismes, ayant des missions diverses et devant participer à plusieurs autres tables de concertation et d'échanges, trouvent difficile de dégager le temps nécessaire à leur participation tout en évitant l'éparpillement. En janvier 2007, c'est cette volonté d'agir qui a entraîné la mise sur pied du Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval (ROIL) par le service du CSSS Ruisseau-Papineau. Plus d'une trentaine d'organismes, tant communautaires qu'institutionnels, ont participé à cette première réunion des organismes liés à l'itinérance et à l'exclusion sociale.

Les besoins mentionnés

En 2000, la recherche mettait en relief le besoin d'augmenter le nombre de lits en hébergement d'urgence; en 2007 la situation n'est pas moins alarmante. En partenariat avec le Service d'urgence sociale de Laval, il devient nécessaire de créer une ressource d'hébergement d'urgence à Laval. Les besoins identifiés par les organismes concernés par l'itinérance peuvent se regrouper en deux catégories : le logement et l'intervention.

5

Laval a besoin de ressources d'hébergement sous toutes ses formes : de dépannage ou d'urgence, à prix modique avec ou sans support communautaire, supervisés, de réinsertion, de transition ou spécialisés.

Au niveau de l'intervention, on doit favoriser les liens entre les organismes, développer et maintenir des ressources d'intégration sociale et de support visant l'autonomie en brisant l'isolement, maintenir et développer des services psychosociaux accessibles et flexibles tout en y intégrant la suivie communautaire. Ces perspectives d'intervention renvoient à l'importance du travail en amont à l'exclusion sociale et vise la prévention de la détérioration des conditions de vie.

Conclusion

Le nouveau portrait de l'itinérance sur le territoire de Laval, que nous proposons aujourd'hui, est à la fois encourageant et décourageant: des services améliorés mais une réalité "souterraine" souvent "invisible" aux autres citoyens et aux décideurs, qui amène de plus en plus de personnes, de couples, de familles de tous âges, de toutes origines, dans des conditions d'instabilité à tous les niveaux, les obligeant au développement de stratégies de survie, les amenant inexorablement vers la désaffiliation, l'exclusion sociale et ultimement à l'itinérance.

Ce phénomène s'observe également dans d'autres régions du Québec et du Canada, mais également et plus généralement dans l'ensemble des sociétés occidentales.

Notre travail de chercheur a été surtout qualitatif, peu quantitatif. Nous comprenons très bien l'importance que revêt, pour certains, le dénombrement pour alerter, convaincre ou pour évaluer économiquement les actions à entreprendre mais, comme chercheurs, nous ne pouvons fournir ces chiffres, notamment à cause du caractère "invisible" du phénomène et du fait que les personnes dans le "très grand besoin" ont souvent tendance à s'isoler, à se cacher et à disparaître.

Notre portrait se veut aussi un instrument de réflexion pour tous les Lavallois, qu'ils soient en position ou non de prendre des décisions, afin de renverser cette tendance à l'appauvrissement qui s'observe actuellement. Pour toutes les personnes que nous avons rencontrées en réalisant ce portrait, la situation n'est pas désespérée; elle demande, pour endiguer le mouvement actuel, une conscience nouvelle, des choix différents, des moyens et des budgets nouveaux, une volonté partagée, un leadership dans la communauté.

Suite à la mise sur pied du Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval (ROIL), un comité d'hébergement a été formé afin d'articuler une réflexion et des pistes d'action autour de la question de l'hébergement et notamment de l'hébergement d'urgence dans la région. La réponse aux besoins des personnes itinérantes ou vivants l'exclusion que nous leur offrons déterminera pour plusieurs si elles redeviendront visibles ou si elles migreront vers la métropole.

Processus de désaffiliation sociale

Par Paul CARLE et Lalie BÉLANGER-DION (2003)

Insertion (Idéal type)

- accès à un emploi stable. Adapté à un environnement, un milieu, des normes.
- autonome, indépendant, maîtrisant sa vie, responsable citoyen
- Il existe plusieurs niveaux d'insertion, tous ne partent du même point

Amorce de désinsertion (peut devenir cyclique)

- souvent présence d'un élément déclencheur
- deviennent vulnérables, glissement
- cherchent à s'organiser, font demande d'aide sociale
- souvent perte emploi, perte de logement
- une mauvaise passe, une situation temporaire
- la première rupture n'est en soi jamais définitive
- difficultés à subvenir aux besoins primaires. Demandent de l'aide souvent dépannage.
- tentent de reprendre contrôle, oscillent. Non réfractaires aux démarches d'intervention. Frustration, premiers "retraits" sociaux

Enlèvement (phase pessimiste)

- nouvelle identité se structure; l'instabilité résidentielle devient importante
- fermeture, peuvent devenir réfractaires aux démarches d'aide
- les difficultés de santé mentale, de dépendances, de criminalité deviennent de plus en plus sources de désorganisation
- le temps s'allonge, les mécanismes de rattrapage perdent leur efficacité
- on retrouve souvent ici des gens sortis de prison, de centre jeunesse

Fixation, cristallisation, exclusion (mendiants, itinérants)

- souvent troubles sévères de comportement et souvent hostiles aux intervenants
- se résignent, perdent l'envie de lutter, développent discours justificatif
- stigmatisation économique, sociale, symbolique
- désaffiliés, désinsérés, discrédités
- image de citoyen sans utilité sociale, nuisible, repoussant, sans dignité, sans valeur

Amorce d'insertion

- parfois par le bénévolat ou la reprise du travail
- amorces de thérapies; lieu souvent de rechutes fréquentes
- collaborent avec les intervenants, demandent services
- s'impliquent dans les démarches
- poursuivent des objectifs précis et évaluables

